

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DryMaxx

EU3093

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 11-mai-2015

Date de révision :
06-avr.-2026

Numéro de révision: 2.4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DryMaxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Bedding material

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant

DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangersCette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$)**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Terre à diatomées 61790-53-2	612-383-7	100	/	-	-	-	Exempt (Annex V.7)

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Notes

Contient < 1% Cristobalite (CAS 14464-46-1, EC 238-455-4), Quartz (CAS 14808-60-7, EC 238-878-4)

Estimation de la toxicité aiguë

Sans objet

Informations supplémentairesCe produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)**4. PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours.****Contact oculaire**

Laver abondamment à l'eau. Ne pas frotter les zones touchées. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.

Inhalation

Amener à l'air frais et maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection pour les secouristes

En cas de risque d'exposition, se reporter à la section 8 pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Effets aigus**

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Effets retardés

Aucun(e) connu(e).

Effets d'une surexposition

Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Notes au médecin**

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Non combustible, Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e) connu(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Matériau incombustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Le produit sur le sol devient glissant lorsqu'il est mouillé et peut présenter un danger ; portez des bottes antidérapantes.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter la formation de poussières. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Éviter la formation de poussières. Le produit sur le sol devient glissant lorsqu'il est mouillé et peut présenter un danger ; portez des bottes antidérapantes.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Éviter la formation de poussières. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Le produit sur le sol devient glissant lorsqu'il est mouillé et peut présenter un danger ; portez des bottes antidérapantes.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate afin de maintenir les expositions (niveaux de poussières, fumées, vapeurs, etc. dans l'air) en dessous des limites d'exposition recommandées. Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Éviter la formation de poussières. Tenir à l'écart de tout contact possible avec des substances incompatibles. Hydrofluoric acid.

Classe de stockage (Allemagne)

10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	UE	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Cristobalite 14464-46-1	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.07 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.07 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Terre à diatomées 61790-53-2		TWA: 4 mg/m ³	3 mg/m ³	TWA: 1.0 mg/m ³	TWA: 1.2 mg/m ³
Nom chimique	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne
Cristobalite 14464-46-1	TWA: 0.15 mg/m ³ TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	Skin
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	Skin
Terre à diatomées 61790-53-2	TWA: 1.5 mg/m ³		TWA: 5 mg/m ³		TWA: 0.3 mg/m ³ Peak: 4 mg/m ³
Nom chimique	Hongrie	Irlande	Italie	Lettonie	Lituanie
Cristobalite 14464-46-1	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³		TWA: 0.05 mg/m ³
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³		TWA: 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Pays-Bas	Norvège	Pologne	Portugal	Espagne
Cristobalite 14464-46-1	TWA: 0.075 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ TWA: 0.15 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.075 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ TWA: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³
Terre à diatomées 61790-53-2		TWA: 1.5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³		
Nom chimique	Suède	Suisse	Royaume-Uni	Union européenne	
Cristobalite 14464-46-1	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.15 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³		
Quartz 14808-60-7	LLV: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.15 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³		
Terre à diatomées 61790-53-2			WEL: 1.2mg/m ³		

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Éviter la formation de poussières. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection de la peau
Protection des mains
Protection respiratoire

lunettes de sécurité avec protections latérales. écran facial.
Porter des gants/des vêtements de protection.
Gants imperméables PVC Gants en caoutchouc
Éviter l'inhalation de la poussière. En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Type FFP2, P2 (APF = 10).
Éviter le rejet dans l'environnement. Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	granules
Aspect	gris
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point/intervalle de fusion	> 1300 °C
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Sans objet
Température d'auto-inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable
Température de décomposition	Not applicable
pH	4.5 (10% slurry)
Viscosité cinématique	Not applicable
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Sans objet
Pression de vapeur	Sans objet
Densité	Aucune donnée disponible
Densité relative	2.0 - 2.4 g/cm ³
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité	Aucune donnée disponible
-----------	--------------------------

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**Explosibles**

Propriétés explosives N'est pas un explosif.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucun(e) connu(e). Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Le tétrafluorure de silicium (SiF ₄) se forme au contact de l'acide fluorhydrique.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acide fluorhydrique
------------------------	---------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le tétrafluorure de silicium (SiF₄) se forme au contact de l'acide fluorhydrique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Inhalation	Poussières irritantes pour l'appareil respiratoire.
Contact oculaire	Aucune information disponible.
Contact avec la peau	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucune information disponible.

Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

11.2.2. Autres informations

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales. Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne réutiliser les contenants sous aucun prétexte. Éliminer comme produit non utilisé. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site de traitement des déchets agréé pour être recyclés ou éliminés. Ne réutilisez pas les contenants vides.
Autres informations	Éviter la formation de poussières Utiliser un équipement de protection individuelle

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Remarque : Éviter la formation de poussières

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Non dangereux

Législations de l'UE

Reg.1907/2006 (REACH)
 Reg. 878/2020 amending REACH Annex II
 Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures
 Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)
 Dir. 98/24/CE
 Dir. 2000/39/CE (OEL)
 Dir. 2008/98/EC (on waste)
 Reg. 649/2012/CE (PIC)

Inventaires internationaux

Tous les composants du produit figurent sur les listes d'inventaire suivantes : États-Unis (TSCA), Australie (AICS), Corée (ECL), Chine (IECSC), Philippines (PICCS).

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 11-mai-2015

Date de révision : 06-avr.-2026

Numéro de révision: 2.4

Remarque sur la révision:

Motif de la révision Mise à jour générale

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité